

4.



L'ENTREPRENEURIAT, UN VECTEUR D'INSERTION

Créer son entreprise est une ambition que partagent de plus en plus de jeunes. Les banques financent et accompagnent les entrepreneurs, directement ou par le biais des structures et des associations qu'elles soutiennent.

LES BANQUES FINANCENT LES ENTREPRENEURS

Créer son entreprise et son propre emploi est une aspiration forte des jeunes. Près de 42% des jeunes issus des quartiers sensibles souhaitent devenir « entrepreneurs » (enquête de l'association Les entreprises pour la Cité - avril 2016). Les quartiers sont des viviers d'activité : il s'y crée deux fois plus d'entreprises qu'en moyenne en France.

Les banques financent les TPE et les professionnels en fondant leur analyse sur des critères objectifs : adéquation entrepreneur/entreprise, équilibres financiers et économiques, perspectives... Dès lors, une entreprise ou un projet qui apparaissent viables trouveront des solutions de financement adaptées.

Afin de prévenir tout comportement discriminant des collaborateurs vis-à-vis de la clientèle, le CFPB, en lien avec les équipes du Défenseur des droits et les banques, prépare un module de formation venant compléter les dispositifs des établissements bancaires. La formation sera proposée en e-learning et en présentiel, et son contenu intégré aux parcours diplômants.



DES JEUNES DES QUARTIERS
PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE
DE LA VILLE INTERROGÉS
SOUHAITENT
DEVENIR ENTREPRENEURS.

Source : Enquête Les entreprises pour la Cité - avril 2016

Les TPE et PME sont les premières bénéficiaires du crédit aux entreprises en France. Les encours de crédits mobilisés pour les PME s'élèvent à plus de 400 Mds€, en progression annuelle de 3,5% (Banque de France - mai 2018). Sur un an, l'encours des crédits aux TPE progresse de 4,8% pour s'établir à 262 Mds€ (Banque de France - mars 2018). Les conditions de taux sont toujours favorables : 1,81% en moyenne en France à comparer aux 2,07% de la zone euro (BCE - mai 2018, crédits < 1 million € et de moins de 1 an).

Présence dans tous les territoires

Aux côtés des entreprises partout sur le territoire, les banques, acteurs majeurs de l'insertion par l'économie :

- insufflent l'esprit d'entreprendre en liaison avec les chefs d'entreprise,
- permettent la réalisation des projets de création qui vont se développer et contribuent ainsi à leur réussite et à leur pérennité tout en créant de nouveaux emplois,
- soutiennent l'ensemble des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises, nationaux ou locaux, publics ou associatifs, implantés dans les quartiers.

La capillarité de leurs réseaux de plus de 37 000 agences permet aux banques d'être proches des futurs entrepreneurs. Les conseillers bancaires s'investissent au quotidien à leurs côtés afin de donner réalité à leurs projets. Ils répondent aux besoins liés à l'activité de ces nouvelles entreprises par les services bancaires (comptes, paiements...) et les financements (trésorerie, investissement...) adaptés.

Pour accompagner au mieux les entrepreneurs et professionnels, les banques disposent aussi de conseillers dédiés et d'agences spécialisées. À titre d'exemple, **HSBC France** a ouvert en 2017 sa première agence physique et 100% digitale dédiée aux start-up et TPE dans le centre de Paris avec 40 chargés de clientèle et une plateforme de services dédiés. La banque soutient par ailleurs l'association Youth in Finance qui sensibilise le monde de la finance à l'écosystème des start-up par des ateliers dédiés et des conférences thématiques.

La Banque Postale a créé une banque des pros et des TPE qui s'appuie notamment sur la mise en place de 1 000 conseillers dédiés d'ici à 2020 (dont 400 sont déjà en poste) et sur un canal innovant de distribution digitalisée pour les besoins de financement associé à une garantie Bpifrance ou SIAGI. La banque s'est aussi engagée dans le financement participatif, alternative aux solutions de financement classique, avec l'acquisition de KissKissBankBank. Plus de 30 000 projets ont été financés et près de 3 000 entreprises et associations créées.

Au plus près des quartiers

Les banques sont présentes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville où l'entrepreneuriat occupe une place importante dans l'économie.

Les agences du **Groupe BPCE** sont implantées dans 34% des 1 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 436 agences sur l'ensemble des territoires.

De même, 44% des zones franches sont couvertes par une agence du **Groupe Crédit Mutuel**. Ce dernier a en outre mis en place dès 2012 des commissions « Crédit Mutuel solidaire » pour apporter un meilleur soutien aux sociétaires en difficulté (Aide Économique et Sociale). Celles-ci interviennent pour faciliter des activités de microcrédit (professionnel, associatif ou social) et développer des relations avec les réseaux locaux d'accompagnement à la création.

À travers son investissement dans le fonds à objet social « Impact Partenaires », **BNP Paribas** favorise la revitalisation des quartiers prioritaires de la ville en finançant la création de franchises nationales (plusieurs dizaines d'enseignes dont Carrefour City, Éléphant Bleu, Pizza Hut...). La banque apporte également son appui à de nombreuses associations œuvrant en faveur de la sensibilisation à l'entrepreneuriat (100 000 entrepreneurs, Entreprendre pour Apprendre, Startup Banlieue) et de l'accompagnement de jeunes entrepreneurs issus des quartiers (MoovJee, Time2Start, Les Déterminés).

La Fédération bancaire française (FBF) est un partenaire majeur des Déterminés depuis le lancement de nos actions en 2015.

Désireux de contribuer au développement économique des quartiers via l'entrepreneuriat, nous offrons une formation intensive et un accompagnement gratuits au profit des porteurs de projets issus de territoires éloignés des centres d'activité économique (quartiers prioritaires ou milieux ruraux).

La Fédération nous a accompagnés dans la réalisation de cette ambition. Dans le cadre de sa mission d'information et de promotion des activités bancaires, des membres de la FBF sont intervenus auprès de nos jeunes entrepreneurs lors de nos formations aux fondamentaux de la gestion d'entreprise.

Outre le partage d'expertise sur le système bancaire et ses acteurs, la FBF facilite aussi la mise en relation de l'association Les Déterminés avec les comités locaux sur les territoires où elle est implantée. Ces contacts nous ont été d'une grande aide pour mettre en place des promotions « Les Déterminés » en région, notamment à Cergy, et ainsi favoriser l'essaimage territorial de notre dispositif visant à démocratiser l'entrepreneuriat.

Nous sommes très heureux de ce partenariat que nous nous attachons à valoriser. Auprès de nos publics, la FBF apparaît désormais comme l'acteur de référence en matière de ressources documentaires sur les enjeux bancaires et financiers.

Nous sommes ravis des liens créés entre les membres de nos deux structures depuis maintenant plus de trois ans et espérons poursuivre cette collaboration au service du développement économique de l'ensemble du territoire.

Moussa Camara

Co-fondateur et Président de l'association Les Déterminés



Mécénat de compétences pour les entrepreneurs

Les banques favorisent également le mécénat de compétences de plusieurs milliers de collaborateurs et retraités qui accompagnent des micro-entreprises.

Une vingtaine de collaborateurs de **La Banque Postale** ont parrainé des mini-entreprises dans le cadre du programme **Entreprendre Pour Apprendre (EPA)** qui promeut l'esprit d'entreprise dès les plus petites classes du primaire jusqu'aux formations post-bac. Le siège de **La Banque Postale** a d'ailleurs reçu en mai 2017 les épreuves du championnat national EPA des mini-entreprises catégorie collège.

Les **Banques Populaires (Groupe BPCE)** ont également conclu un partenariat national avec l'association **Entreprendre pour Apprendre**.

LES BANQUES ET RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT PARTENAIRES

Aujourd'hui, moins d'un créateur sur trois est accompagné dans la préparation de son projet. 72% de ceux qui réussissent au-delà des trois premières années sont suivis par un réseau d'accompagnement ou un expert. Ce taux atteint 78% lorsqu'ils bénéficient d'un financement bancaire (source AFE - Agence France Entrepreneur).

L'accompagnement indispensable

Les banques soutiennent les réseaux d'accompagnement, particulièrement ceux qui ont fait des quartiers un axe prioritaire (France Active, Adie, BGE, Initiative France ou Réseau Entreprendre). Elles aident à l'installation d'antennes, mettent à disposition des compétences et des collaborateurs pour étudier et monter les dossiers. Lors d'événements (salons, conférences, concours...) organisés dans les quartiers par ces réseaux, les banques participent et interviennent pour favoriser l'esprit d'entreprendre.

Ainsi, de nombreuses banques participent au capital de France Active : **BNP Paribas, CIC, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Groupe BPCE, LCL**. Près de 20 000 garanties ont été accordées en 2016, permettant de soutenir les projets développés avec 266 millions d'euros de prêts bancaires.

À travers ses réseaux **Banque Populaire** et **Caisse d'Épargne**, le **Groupe BPCE** est le premier groupe bancaire complémentaire des prêts d'honneur Initiative France, avec 345 millions d'euros accordés en 2017 et le premier émetteur de prêts garantis par France Active pour les TPE avec 56,6 millions d'euros accordés.

La **FBF** est, depuis janvier 2016, le principal partenaire de l'association **Les Déterminés** qui favorise la réussite des entrepreneurs dans les quartiers populaires et les milieux ruraux. Dans le cadre de ce partenariat, la FBF a accompagné une centaine de jeunes entrepreneurs de quartiers, dont 61% de femmes, en les formant au fonctionnement bancaire et aux solutions de financement possibles. Des banquiers volontaires en région sont mobilisés pour tutorer les futurs créateurs d'entreprise, selon leurs besoins.

LE MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL POUR ENTREPRENDRE

Le microcrédit professionnel associe financement et accompagnement indispensables pour faire naître un projet et augmenter ses chances de réussite. Les banques mettent à la disposition des structures de microfinance des lignes de crédit pour financer les prêts accordés et les aider dans leur fonctionnement sur le terrain. L'encours total des microcrédits professionnels atteint 1,2 milliard d'euros à fin 2017, soit +5,8% sur un an, selon l'Observatoire de l'inclusion bancaire.

L'Adie, Association pour le droit à l'initiative économique, est soutenue par de nombreuses banques partenaires pour ses actions de microcrédit vers les entrepreneurs et la création d'emplois : **Crédit Mutuel, BNP Paribas, Groupe**

BPCE, La Banque Postale, Bpifrance, CIC, Crédit Coopératif, Crédit Agricole, HSBC France, J.P. Morgan, Société Générale. Grâce à ses partenaires publics et privés, l'Adie a accordé en près de 30 ans : 160 000 microcrédits partout en France, soit 1 000 entreprises financées et plus de 200 emplois créés par semaine, et un taux d'insertion de 84%.

Les **Banques Populaires (Groupe BPCE)** sont le premier financeur de l'Adie depuis 20 ans et abondent le fonds de prêts d'honneur de l'Adie en faveur des jeunes. Elles ont aussi établi des liens étroits avec les réseaux d'aide à la création d'entreprise et les organisations économiques en région telles que France Active, Initiative France, Réseau Entreprendre, BGE, etc. Elles cofinancent les programmes de formation à l'entrepreneuriat « CréaJeunes ».

La Banque Postale a signé un accord avec l'Adie pour accompagner son offre de microcrédit professionnel. Forte de ses valeurs sociales et de son attention à l'inclusion bancaire, la banque est à l'origine de la création en 2012 du club de réflexion et d'action « L'Initiative contre l'exclusion bancaire » qui réunit des acteurs engagés du monde social et associatif dont l'Adie. À fin 2016, plus de 1 700 clients de la banque ont été orientés vers l'association et près de 350 clients ont monté leur structure.



LES MICROCRÉDITS PROFESSIONNELS SONT À



UTILISÉS COMME UNE AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE.

Source : Rapport de l'Observatoire de l'inclusion bancaire - 2018



Jean-Laurent Bonnafé

Administrateur Directeur Général de BNP Paribas

NOUS AVONS AUJOURD'HUI LE POUVOIR ET LE DEVOIR D'AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

Dans les années 2000, BNP Paribas est devenu l'un des premiers employeurs privés de Seine-Saint-Denis. Lorsque les événements de banlieue ont éclaté en 2005, il nous a semblé de notre responsabilité de nouer un lien particulier avec les quartiers, et particulièrement de soutenir leur jeunesse face à tous les obstacles qui s'opposaient à leur bonne inclusion dans le monde du travail. Banque avant tout urbaine, nous avons mis en place dans le cadre de notre Fondation un « projet banlieues » qui offre à nos directeurs d'agence la possibilité de soutenir des associations locales oeuvrant pour l'activité économique et le lien social, tout en soutenant des antennes de l'AFEV (soutien scolaire) et de l'Adie (accompagnement des créateurs d'entreprise). Dans le même temps, c'est avec BNP Paribas que Nos Quartiers ont des Talents a créé le « pilote » de son dispositif qui aide des jeunes à lutter contre les « plafonds de verre » en s'appuyant sur le mentorat de cadres d'entreprise. Et en 2009, BNP Paribas a créé « Odyssée Jeunes », un programme financé par la banque qui a déjà permis à 40 000 collégiens de Seine Saint-Denis de partir en voyages scolaires.

De fil en aiguille, BNP Paribas est ainsi devenu un acteur incontournable de l'écosystème d'associations et de social business qui aident à l'inclusion des jeunes en France. Article 1, NQT, Institut Télémaque, Mozaïk RH, La Cravate Solidaire et bien d'autres sont devenus des partenaires, mais aussi, pour nous, des sources d'inspiration. Notre participation à La France s'engage, une Fondation qui identifie, récompense et accompagne les start-up et projets associatifs les plus prometteurs en termes d'insertion et d'inclu-

sion, nous a permis d'élargir et renforcer notre présence sur de grandes causes. Parallèlement, notre banque de détail a renforcé son dispositif d'accompagnement des clientèles fragiles. Des centaines de cadres de notre entreprise s'engagent personnellement dans ces différentes causes, ce qui enrichit le sens de leur mission. En outre, nous avons constaté que le fait de s'occuper d'inclusion renforçait le sens des réalités des collaborateurs et donc, au bout du compte, la qualité du service qu'ils apportent à tous les clients.

La création de notre Direction de l'engagement, en septembre 2017, est la poursuite de ce cheminement qui nous a conduits à combiner toujours mieux notre efficacité économique avec un impact positif sur la société. Elle fixe et met en œuvre l'ambition du groupe dans des domaines aussi essentiels que l'environnement, la cohésion sociale, les territoires. Elle s'est fixé quatre priorités d'actions, toutes fortement marquées par la préoccupation d'inclusion : les jeunes, le local, les entrepreneurs et la transition énergétique. Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU font désormais partie de notre projet d'entreprise, et nous avons mis en place une méthodologie pour mesurer et piloter la manière dont nous y contribuons. Enfin, désormais, les expériences de finance inclusive liées au social business, à la microfinance ou au monde associatif font partie du parcours de nos talents, et notre groupe s'est engagé à offrir un million d'heures de volontariat à l'horizon 2020. Être la banque d'un monde qui change, c'est aujourd'hui être la banque qui contribue à changer le monde, pour un avenir meilleur.



Nicolas Théry

Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel

LA BANQUE, ACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Le groupe Crédit Mutuel, avec ses 24 000 administrateurs de caisses locales, a construit au fil des années un maillage territorial dense en zone rurale et urbaine qu'il complète par un fort développement de la banque digitale, contribuant activement à une bancarisation effective de l'ensemble de la population française.

Son ancrage local, sa stratégie clairement tournée vers la banque de détail, sa gestion coopérative prudente et sa solidité financière ont permis notamment de développer des services et produits pour faciliter le développement et la création d'activité et d'emploi favorisant ainsi l'insertion sociale et professionnelle dans tous les territoires.

Pour les TPE, des procédures spécifiques ont été développées notamment avec deux sociétés de garantie Oséo/Bpifrance et France Active Garantie. Un espace pédagogique « tout pour entreprendre » destiné à la création et à la reprise d'entreprise a été créé sur son site Internet en partenariat avec l'Agence pour la création d'entreprise (APCE) et Bpifrance.

Globalement, le Crédit Mutuel intervient concrètement pour la création d'activité et d'emploi en facilitant l'accès au crédit et en apportant un soutien technique et financier :

- directement via les associations et fondations créées par les Fédérations régionales qui interviennent avec des outils de financement (prêts d'honneur, avances remboursables, subventions ou cautionnement) et avec la mise à disposition de moyens hu-

ains pour aider les créateurs-repreneurs. Les critères de financement peuvent varier selon les organisations régionales, mais l'ancrage local et la réactivité restent les dénominateurs communs ;

- en partenariat avec les réseaux reconnus d'accompagnement : Initiative France, BGE, France Active, Adie... qui visent à créer et consolider des emplois en priorité pour ceux qui en sont momentanément éloignés ou exclus et qui interviennent en fonction des montants de prêt, du montant global du projet et des capacités financières du créateur ;

- en accompagnant un grand nombre de structures d'insertion agissant contre la précarité : Associations d'insertion (AI), missions locales, régies de quartier... et pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (ESAT et CAT).

Rouages essentiels de toute activité économique, les femmes et les hommes qui font le Crédit Mutuel bénéficient d'une attention particulière. Les 82 000 salariés du groupe bénéficient d'accords salariaux favorables en matière de politique sociale et notamment de formation continue et de mobilité.

Grâce aux politiques dynamiques de formation, à la qualité de la relation humaine, la mise en œuvre des valeurs mutualistes se retrouve dans l'offre commerciale comme dans les pratiques de promotion sociale. Le Crédit Mutuel permet de commencer sa carrière en agence et de l'achever à la direction générale.

BNP Paribas soutient l'Adie depuis près de 25 ans en activant de multiples leviers : crédit, épargne salariale solidaire mais aussi mécénat et bénévolat de compétences. Ce partenariat a permis à des milliers de personnes de retrouver le chemin de l'emploi, plus spécifiquement dans les quartiers de la politique de la ville. Au total, ce sont 309 000 personnes qui bénéficient chaque année de microcrédits distribués par des institutions de microfinance financées par la banque.

En plus de son partenariat historique avec l'Adie (25 ans), le **Crédit Mutuel** a aussi développé son activité de microcrédit professionnel en participant localement à 174 de 223 plateformes d'Initiative France.

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL, UN LEVIER FORT D'INSERTION

En plein changement d'échelle, l'entrepreneuriat social attire de plus en plus d'entrepreneurs en quête de sens et trouvant dans cette forme d'entrepreneuriat le bon moyen de conjuguer modèle économique viable et impact positif sur la société, en matière d'insertion notamment. La dynamique « French Impact » en faveur de l'économie Sociale et Solidaire, lancée par le gouvernement le 18 janvier 2018, en est l'illustration.

Mobilisée depuis 4 ans sur le sujet, **BNP Paribas** déploie un dispositif baptisé « Act For Impact » dédié au développement de l'entrepreneuriat social en France et offrant un accompagnement adapté à chaque étape du cycle de vie de l'entrepreneur, de l'incubation au changement d'échelle, en passant par la création et le développement. **BNP Paribas** contribue ainsi soit directement en consacrant une part importante de ses financements au social business en France (330 M€ d'encours), soit indirectement en participant à l'alimentation de fonds d'investissement à impact, en soutenant le plus grand concours en France dédié au développement de l'innovation sociale (« La France s'Engage ») et en accompagnant le nouvel écosystème de l'innovation technologique mobilisé au service de l'intérêt général (Tech For Good).

L'innovation sociale, créatrice d'emploi

L'innovation sociale, en trouvant des solutions aux enjeux de mobilité sur les territoires, est aussi porteuse de croissance économique et d'emploi. Ainsi, l'aide au développement des coopératives d'activité et d'emploi permet l'insertion progressive de porteurs de projet en leur offrant les moyens de tester leur activité en toute sécurité. Bénéficiant d'un statut « d'entrepreneur salarié », le créateur peut percevoir un salaire et bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique. Le **Crédit Coopératif (Groupe BPCE)** est partenaire de Coopérer Pour Entreprendre, le premier réseau de coopératives d'activités et d'emploi en France.

Plus largement, les banques coopératives (**Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Groupe BPCE**) soutiennent et financent les entreprises de l'économie sociale et solidaire, et notamment tout le tissu associatif, qui par le développement d'initiatives locales permettent de renforcer l'entrepreneuriat et la cohésion des territoires.

